

## **Vitry/Audoubert.** Le maire (PCF)

Alain Audoubert, a été victime d'un malaise survenu jeudi en fin d'après-midi, lors d'une réunion au Rectorat de Paris consacrée aux affaires scolaires. Un malaise «dû à la fatigue ainsi qu'à une infection de caractère viral ou bactérien», selon un communiqué diffusé par la mairie. M. Audoubert, 69 ans, a été hospitalisé dans un grand hôpital du Val-de-Marne. Hier, en fin de matinée, son cabinet a indiqué qu'il «allait bien». M. Audoubert devrait arrêter ses activités une quinzaine de jours.

**Vincennes.** Le conseil municipal de Vincennes va être amené à voter, en 2013 dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, la création d'une «Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine», plus communément appelée AVAP, a annoncé le maire (UDI) Laurent Lafon. Cet outil permettra à la ville de protéger plus de 1.000 habitations de caractère;

**Arcueil.** Le chantier principal de la ville d'Arcueil sera cette année la réforme des rythmes éducatifs. «Nous voulons en appui sur la réforme des rythmes scolaires animer une large concertation pour que, avec les parents, les enseignants, les associations, nous offrions à chaque enfant les meilleures chances de réussite, les meilleures possibilités d'épanouissement culturel et d'apprentissage de la vie en communauté. Nous ne pouvons accepter qu'un enfant sur 6 ou 7 ne sache pas correctement lire et écrire en sortant de l'école élémentaire», a notamment déclaré Daniel Breuiller, maire (EELV) d'Arcueil lors de la présentation des vœux. L'éducation est, pour lui, un «investissement avant d'être une dépense. C'est surtout une nécessité pour l'avenir.»

**Europe.** Alors que l'on fête le 50e anniversaire du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963, par le chancelier Adenauer et le Gal de Gaulle, Céline Martin, adjointe (UMP), estime que, dans la perspectives des élections européennes de 2014, «il appartient plus que jamais à nos dirigeants de convaincre les citoyens qu'un être européen n'est pas une option, mais une nécessité vitale» et qu'il s'agit «plus que jamais de préparer les prochaines étapes d'une relation franco-allemande intense, équilibrée, nécessaire à la bonne marche de l'Europe, résolument tournée vers l'avenir.» Ainsi, selon la candidate de 2009 sur la liste Barnier, «Les élections de 2014 vont être cruciales en ces temps de fortes incertitudes. Il faut que ces élections ne ressemblent pas aux précédents scrutins européens au risque d'atteindre des niveaux record d'abstention.»

## **île Saint-Étienne:**

### **Pas de fermeture de l'ancien couvent devenu la prison de Melun**

La sénatrice (UMP) de Seine-et-Marne Colette Mélot a interrogé récemment le gouvernement sur le devenir de la prison de Melun. Située au cœur de l'île Saint-Étienne sur la Seine, cet ancien couvent devenu prison en 1808, reconstruit en 1859-1863, est devenu l'une des premières maisons centrales en France. Depuis 1963, sa configuration n'a guère changé. C'est un centre de détention réservé aux courtes peines et aux fins de détention. Le précédent Garde des Sceaux, Michel Mercier, en avait annoncé la fermeture, dans le cadre de la fermeture des prisons les plus vétustes. Les élus s'en étaient félicités car cette partie de l'île Saint-Étienne a vocation à devenir le cœur culturel, universitaire et touristique de Melun. «Or la fermeture du centre de détention est remise en cause. Où en est-on?», a demandé Mme Mélot, adjointe au maire de

Melun. Dans sa réponse, le ministre de l'Intérieur, a indiqué que la prison de Melun est un établissement de 310 places en cellules individuelles occupé à 93%. «Le précédent gouvernement avait prévu la construction de trois grands établissements en Ile-de-France, sans financement. Notre gouvernement préfère rénover les établissements existants qu'en créer de gigantesques. Le centre de Melun fait l'objet de travaux d'entretien et de maintenance réguliers, même s'il faut encore certaines mises aux normes. C'est un établissement exemplaire sur le plan du travail pénitentiaire», a répondu M. Valls. Il estime que, du point de vue pénitentiaire, «il n'y a donc pas de raison de fermer cet établissement». Aussi, la garde des sceaux, Christine Taubira, «n'envisage pas de le fermer, ni à court ni à moyen terme.»

## **Orly / Cuvillier:**

### **"L'aéroport inscrit son activité dans le cadre de règles strictes "**

**Christian Cambon** a reçu, jeudi dernier, une réponse à sa question écrite du 18 octobre relative à la modernisation de l'aéroport d'Orly. Les 450 M€ d'investissement annoncés signifient aussi une augmentation du nombre de passagers de 27 millions en 2011 à 33 millions en 2018. Est-ce que, s'inquiète le sénateur UMP du Val-de-Marne, les nuisances vont s'aggraver avec la remise en cause du plafonnement des mouvements d'avions et le respect du couvre-feu qui permet d'assurer la tranquillité des habitants la nuit de 23h30 à 6 heures? Dans sa réponse, le ministre

délégué Frédéric Cuvillier rappelle que l'aéroport d'Orly a vocation à demeurer, aux côtés de celui de Paris-Charles-de-Gaulle, l'un des deux aéroports qui desservent la région parisienne. Mais, souligne le ministre, l'aéroport d'Orly inscrit son activité dans le «cadre de règles strictes qui protègent ses riverains», notamment ce couvre-feu nocturne et une limitation du nombre de créneaux horaires attribuables à 250.000 par an. «Aéroports de Paris est avisé que son projet ne saurait s'accompagner d'un changement de ces deux dispositions restrictives», conclut le ministre.

**Espaces verts.** Le Val-de-Marne met en vente du matériel réformé en février. Parmi les 36 objets mis en vente, cinq débroussailleuses, cinq tondeuses, un taille-haie, ou encore une tronçonneuse. Les particuliers intéressés par cette vente ont la possibilité de voir ces matériels sur place, du 11 au 15 février rue chemin des Bassins à Créteil, et devront remettre par pli leur proposition d'achat avant le 25 février. Contact : Gabrielle Degbey, tél : 01 43 99 82 69,

**Pistes cyclables.** Cette année, le programme d'activités en faveur du vélo consiste à mettre en place de 20 kilomètres d'aménagements cyclables en vue d'atteindre 220 kilomètres de linéaire aménagé en Val-de-Marne vers 2020.

Ce programme prévoit le rabattement des cyclistes vers les gares du Val-de-Marne en proposant des arceaux couverts aux abords des gares. Objectif : doubler l'offre à l'horizon 2014 en passant de 2.000 à 4.000 places de stationnement. Pour que la mise en service de ces places soit effective, les communes devront signer une convention avec le CG 94. Le département financera la fourniture et la pose des arceaux, puis les villes se chargeront de la surveillance et de l'entretien de ce mobilier. Chaque année, le CG 94 consacre environ 4 M€ au développement des moyens de transport alternatif. Entre 3 et 5 % des Val-de-Marnais prennent leur vélo quotidiennement pour se rendre au travail.